

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2006 B 03852

Numéro SIREN : 493 269 765

Nom ou dénomination : FONCIERE PICHET

Ce dépôt a été enregistré le 04/02/2022 sous le numéro de dépôt 3441

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 26 JANVIER 2022**

.....

PREMIERE DECISION

L'Associée unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration, prend acte de la démission de Monsieur Benoit PICHET pour raisons personnelles de ses fonctions de Directeur Général à compter de ce jour et décide de ne pas pourvoir à son remplacement.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration, prend acte de la démission de Monsieur Rémi EHRHART de ses fonctions de membre du Conseil d'administration à compter de ce jour, le dispensant expressément d'effectuer son préavis et nomme en remplacement en application des statuts, pour la période restant à courir du mandat de son prédécesseur, lequel devait prendre fin lors de la décision de l'associé unique à prendre dans l'année 2025 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé, en qualité de nouveau membre du Conseil d'administration :

- **Monsieur Frédéric VINCENT, né le 8 Février 1967 à Nice (06), demeurant à GRADIGNAN (33170), 16 Allée du Château.**

Lequel a d'ores et déjà déclaré accepter ladite fonction et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice de cette fonction.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration, prend acte de la démission de Monsieur Rémi EHRHART de ses fonctions de Président à compter de ce jour, le dispensant expressément d'effectuer son préavis et nomme en remplacement en application des statuts, pour la période restant à courir du mandat de son prédécesseur, lequel devait prendre fin lors de la décision de l'associé unique à prendre dans l'année 2025 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé, en qualité de nouvelle Présidente :

- ✓ ***La Société FINANCIERE PICHET, société par actions simplifiée au capital de 504.204.931 euros, dont le siège social est à PARIS (75008), 3 rue des Saussaies, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS, sous le numéro 501 418 495, représentée par Monsieur Patrice PICHET, son Président,***

Laquelle par l'intermédiaire de son Directeur Général, Monsieur Benoit PICHET, a d'ores et déjà déclaré accepter ladite fonction et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice de cette fonction.

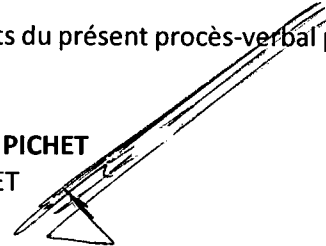
En conséquence de l'article 13.2.2, l'Associée unique constate que la Société FINANCIERE PICHET sera de droit, Présidente du Conseil d'Administration.

Le Conseil souhaite remercier Monsieur Rémi EHRHART pour son engagement et sa contribution importante au développement de la société durant ces très nombreuses années de Présidence.

TROISIEME DÉCISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

FINANCIERE PICHET
Benoit PICHET

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Benoit PICHET', written over a diagonal line that extends from the text area towards the top right of the page.